TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE (SUD)

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION TENUE LE 2 FÉVRIER 2011, À 9 H, AU CENTRE DES CONGRÈS DE LA GASPÉSIE – HOSTELLERIE BAIE BLEUE, 482 BOUL. PERRON, CARLETON (DÎNER INCLUS)

Points à l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion
2. Mise en contexte et explications des objectifs de la réunion
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Présentation du BFEC sur le calcul de la possibilité forestière
5. Lecture, suivi et adoption du compte rendu du 5 octobre 2010
6. Présentation des préoccupations reçues avant janvier 2011
7. Élément de l'activité quatre / PAFIT : Présentation des infrastructures et des chemins principaux à développer et à maintenir dans un contexte d'aménagement forestier intégré. (Résultat de l'activité 1,2 du PAFIT)
8. Activité 18,3 et 18,4 / PAFI-O : Établir un programme d'intervention couvrant environ cinq ans de la stratégie d'aménagement forestier (18,3) et planifier les infrastructures et les chemins nécessaires pour la mise en œuvre du programme d'intervention couvrant environ cinq ans de la stratégie
9. Divers
10. Sujets de la prochaine réunion
11. Évaluation de la réunion
12. Fin de la réunion

Sont présents :

BÉLAIR, Gaétan	MRC Bonaventure
CHOUINARD, Michel	Conseil de l'eau - Sud
CORMIER, Ronald	Association des pêcheurs sportifs de la rivière Bonaventure
DESJARDINS, Pierre-Luc	Gaston Cellard inc./Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs
DUCHESNE, Caroline	CREGÎM
DESBIENS, Jean-François	Bois d'œuvre Cédrico inc.
DUSSAULT, Amélie	Fédération québécoise du saumon Atlantique
HUARD, Marc	Félix Huard inc.
LAJOIE, Cyrille	Regroupement des locataires des terres publiques du Québec (R.L.T.P. Regroupement-Terre)
MALENFANT, Serge	MRC de la Matapédia
POITRAS, Alain	FEDECP-GÎM
POULIN, Pierre	Club des ornithologues de la Gaspésie
LEBLANC, Mathieu	CRÉGÎM – Coordonnateur TGIRT
HUDON, Jean-François	Animateur
LANDRY, Gilles	CRNT – Commissaire
DELORME, Marc-André	MRNF
GAGNON, Luc	MRNF
CARLE, Jean-François	BFEC
LEJEUNE, Geneviève	BFEC

Sont absents :

AUDET, Michel	Forêt habitée Le Pré
BABIN, René	Coopérative d'aménagement forestier de la Baie-des-Chaleurs
BANVILLE, Olivier	MRC de Matane
BERNIER, Mario	Uniboard Canada inc.
BERNATCHEZ, Gaétan	MRC Avignon
BELZILE, Robert	Groupe G.D.S.
BOURDAGES, David	FGRSQ
COURT, Katherine	Produits forestiers Temrex
DUGAS, Laurent	Soc. de rest. et de gest. de la rivière Nouvelle
GAUTHIER, Marc	Société Cascapédia inc.
GAGNÉ, Joelle	ZEC Petite-Cascapedia
GONZALEZ, Gérard	Pourvoirie des lacs Robidoux
LÉGARÉ, Yoland	Coop. forestière de Matapédia
LEMERLE, Jean-François	Conseil de bande des Micmacs de Gesgapegiag
MALENFANT, Martin	Érablière Escuminac inc.
OUELLETTE, Gilles	FQSA
PITRE, Joseph	Tembec
POIRIER, Rosario	Rosario Poirier inc.
ROY, Sébastien	Ass. Coop. Forestière de St-Elzéar
Non identifié	Listuguj Mi'gmaq Government

Points	**Sujets et éléments de suivi**	
1	Mot de bienvenue et ouverture de la réunion	La réunion débute à 9 h 10. Jean-François souhaite la bienvenue à tous.
2	Mise en contexte et explication des objectifs de la réunion	Jean-François Hudon énumère les objectifs de la réunion qui sont : - Présentation des préoccupations reçues avant janvier 2011; - Présentation du BFEC sur le calcul de la possibilité forestière; - Élément de l'activité 4 / PAFIT : Présentation des infrastructures et des chemins principaux à développer et à maintenir dans un contexte d'aménagement forestier intégré. (Résultat de l'activité 1,2 du PAFIT); - Activité 18,3 et 18,4 / PAFI-O : Établir un programme d'intervention couvrant environ cinq ans de la stratégie d'aménagement forestier (18,3) et planifier les infrastructures et les chemins nécessaires pour la mise en œuvre du programme d'intervention couvrant environ cinq ans de la stratégie. Concernant l'organisation des réunions, Mathieu LeBlanc mentionne que le quorum a été aboli à la réunion de la TGIRT-Pointe et que la CRÉ serait en faveur de l'abolition du quorum à la TGIRT-Sud aussi pour éviter de freiner les travaux. La CRÉ propose donc l'abolition du quorum à la TGIRT-Sud. Mathieu LeBlanc demande aux participants de se positionner sur la proposition. Les membres s'opposent en majorité. Le double quorum sera maintenu. Selon Jean-François Desbiens, ce n'est pas le quorum qui est contraignant, mais plutôt le nombre de réunions qui est trop élevé. Mathieu LeBlanc interroge les membres concernant la problématique du nombre de réunions, soulevée lors de la réunion commune du 12 janvier 2011 par certains membres ainsi qu'à la réunion de la CRNT du 20 janvier 2011 par les présidents des différentes tables. Les opinions sont mitigées entre les membres. À se sujet, la CRÉ rendra disponible aux membres un outil Web à la mi-février permettant l'interaction entre les membres et le contenu des TGIRT via le Web, ce qui permettra d'alléger les réunions. De plus, la CRÉ a proposé à la TGIRT – Pointe du 1er février 2011, d'annuler les réunions prévues en mars 2011 et de les remplacer par une réunion commune qui aurait lieu à la mi-mars. Toutefois, les participants étaient contre l'annulation de ces réunions locales. Cependant, s'il est jugé pertinent par la CRÉ et le MRNF d'avoir une réunion commune ultérieurement pour discuter de sujets qui sont communs, il serait apprécié de le faire. Luc Gagnon mentionne que les indicateurs et les cibles pourraient peut-être être présentés en réunion commune. La CRÉ fera son possible pour planifier des réunions qui soit le plus efficace et profitable pour tous. Si le matériel à présenter est de teneur régionale, la CRÉ organisera une réunion commune. Jean-François Desbiens réitère sa demande d'avoir des réunions communes.
3	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Jean-François Hudon fait la lecture de l'ordre du jour en mentionnant que la présentation du BFEC se fera avant la présentation du réseau d'infrastructures et de chemins multiusages. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec la modification.
4	Présentation du BFEC sur le calcul de la possibilité forestière	Geneviève Lejeune et Jean-François Carle présentent les grandes lignes sur calcul de la possibilité forestière. Certains membres demandent si les préoccupations des TGIRT sont intégrées au calcul. Le MRNF mentionne que les préoccupations ne sont pas encore intégrées, mais le seront ultérieurement.

		Jean-François Desbiens mentionne que, selon lui, il serait important de connaître les impacts qu'aura l'intégration des préoccupations sur la possibilité forestière. Luc Gagnon mentionne que le BFEC ne sera pas en mesure d'évaluer toutes les demandes, car leur modèle de simulation dans WOODSTOCK va seulement être opérationnel vers la fin de 2011 ou au début de 2012 et qu'ils doivent mettre leurs efforts sur la production du calcul pour le printemps 2012. Le BFEC va pouvoir assurer ce service après le dépôt de leur calcul prévu pour le printemps 2012. Il ajoute que le MRNF disposera d'un outil d'aide à la décision basé sur le PGAF 2008-2013 (UA 112-62) de même qu'un modèle économique. Amélie Dussault se questionne sur la volonté de la TGIRT-Sud d'accepter une éventuelle baisse de la possibilité forestière pour y intégrer les préoccupations des autres secteurs d'activités. Luc Gagnon explique que ce sera à la TGIRT de se prononcer sur ce qui est acceptable ou non et que le MRNF intégrera dans la mesure du possible les éléments qui font consensus. Amélie Dussault questionne les BCAAF à savoir jusqu'où l'industrie forestière s'attend à avoir une baisse de possibilité forestière pour intégrer d'autres secteurs d'activités. Jean-François Desbiens répond que par rapport à la RADF – SADF, les BCAAF ne s'attendent à aucune baisse de possibilité forestière. Pour ce qui est des nouvelles préoccupations des autres secteurs d'activité, l'industrie ne s'attend à aucune baisse de possibilité forestière. Il ajoute que les AIPL seront des outils pour atténuer les baisses de possibilité forestière engendrées par l'intégration des préoccupations des autres secteurs d'activité. Jean-François Desbiens propose d'avoir une autre présentation du BFEC à l'étape de l'intégration des indicateurs et des cibles. Amélie Dussault s'informe à savoir comment les demandes précises et locales pourront être intégrées au calcul. Geneviève Lejeune mentionne qu'il y aura une analyse préliminaire de l'impact sur la possibilité qu'aura l'intégration d'une préoccupation X. Si l'impact est jugé minime, elles ne seront pas intégrées au calcul, mais seront plutôt traitées lors de la planification opérationnelle (PAFI-O). Elle ajoute que ce sera analysé au cas par cas. Serge Malenfant se questionne sur l'intégration des AIPL dans le calcul de la possibilité forestière. Geneviève Lejeune mentionne que les AIPL seront intégrées dans le calcul 2013-2018.
5	Lecture, suivi et adoption du compte rendu du 5 octobre 2010	Jean-François Hudon fait la lecture des suivis au compte rendu du 5 octobre 2010. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.
6	Présentation des préoccupations reçues avant janvier 2011	Luc Gagnon présente les préoccupations reçues avant janvier 2011 n'ayant pas été adoptées par la TGIRT-Sud. Jean-François Desbiens propose que les préoccupations soient adoptées en bloc puisqu'elles étaient incluses dans les présentations qui ont été faites à la réunion commune du 12 janvier. La proposition est adoptée à l'unanimité.

7	Élément de l'activité quatre / PAFIT : Présentation des infrastructures et des chemins principaux à développer et à maintenir dans un contexte d'aménagement forestier intégré. (Résultat de l'activité 1,2 du PAFIT)	Marc-André Delorme présente la proposition d'infrastructures et de chemins principaux à développer et à maintenir dans un contexte d'aménagement forestier. Il précise que les documents seront en consultations sur le site Web de la CRNT via un outil Web qui sera développé et qui permettra d'émettre des commentaires sur la planification forestière. Mathieu Leblanc ce qu'est l'outil et son fonctionnement. De plus, il précise que l'outil sera disponible le 15 février. Cependant, il sera possible de consulter les documents en format .PDF ou en format papier ainsi que les fichiers de forme (.shp) à partir du 9 février. De plus, un formulaire papier sera disponible pour ceux qui veulent émettre leurs commentaires plus tôt. Ronald Cormier soulève un questionnement par rapport au terme « multiusages », puisque la proposition du réseau de chemins multiusages est basée sur le fait qu'il y ait du transport de bois sur ce réseau de chemin. Le réseau de chemins sera donc multiusages avec une nécessité d'avoir au minimum le transport de bois comme usage principal. Luc Gagnon mentionne que dans le cadre du PAFI, le réseau de chemins multiusages proposé doit nécessairement avoir trait à la récolte de bois ou à l'aménagement forestier puisque c'est un plan d'aménagement forestier intégré. Cependant, il intègre quand même les autres secteurs par le fait qu'il est possible de faire des ajustements au réseau de chemins multiusages suite aux commentaires des membres des TGIRT. Plusieurs participants ont des questionnements concernant la différence entre le réseau de chemins multiusages planifié dans le PRDIRT vs celui planifié dans le PAFI. Gilles Landry renchérit en demandant le rôle du comité de voirie qui avait été formé pour traiter du réseau de chemins multiusages. Mathieu LeBlanc répond que le réseau de chemins multiusages proposé par le MRNF correspond au réseau de chemins principal sur le territoire qui servira sur un horizon de 15 ans aux opérations forestières. Maintenant, la région aura à se positionner sur le réseau de chemins multiusages quelle voudra bien maintenir dans le temps et des ententes de financement auront a être faites. Le comité de voirie sera probablement élargi et remis sur pied pour traiter de la question. Il y a des questionnements des membres concernant le maintien et l'entretien du réseau routier, plus particulièrement sur l'entretien du réseau routier proposé aujourd'hui. Marc-André Delorme mentionne que le réseau de chemins multiusages sera entretenu là où il y a des opérations forestières. Sur un horizon de 15 ans environ, tout le réseau de chemins multiusages proposé devrait être emprunté. Cependant, on peut croire que seuls les tronçons utilisés par l'industrie seront entretenus sur une base annuelle.

8	Activité 18,3 et 18,4 / PAFI-O : Établir un programme d'intervention couvrant environ cinq ans de la stratégie d'aménagement forestier (18,3) et planifier les infrastructures et les chemins nécessaires pour la mise en œuvre du programme d'intervention couvrant environ cinq ans de la stratégie	À l'aide d'une présentation PowerPoint, Marc-André Delorme présente le programme d'intervention couvrant environ cinq ans de la stratégie d'aménagement forestier. Luc Gagnon précise que comme pour le réseau de chemins multiusages, les participants auront deux semaines ouvrables pour émettent leurs commentaires, soit via le site Web ou encore en via les documents papiers et .PDF. Luc Gagnon explique que faute d'avoir une nouvelle stratégie d'aménagement à jour, pour le PAFI-O de 2013-2014, la planification est basée sur la stratégie d'aménagement 2008-2013. Il souligne que ce sera une année transitoire et puisque nous travaillons actuellement sur la stratégie d'aménagement 2013-2018, il serait impossible de l'utiliser pour la planification 2013-2014. Il mentionne aussi que pour que les permis d'intervention soient émis au 1er avril 2013, les inventaires terrains doivent être réalisés lors de l'été et automne 2011. C'est pourquoi le PAFI-O 2013-2014 sera transitoire et les éléments de la stratégie d'aménagement 2013-2018 seront intégrés dans le PAFI-O 2014-2015. Gilles Landry demande au MRNF de rendre la couche des coupes des 10 dernières années sur le site Web. Luc Gagnon accepte et le fichier des coupes 1997 à 2007 sera disponible sur l'outil Web.
9	Divers	Mathieu LeBlanc revient sur la problématique liée au trop grand nombre de réunions. Il rappelle les règles de fonctionnement que la table a adoptées afin de faciliter la participation des intervenants (délégués, substituts). Il demande à Jean-François Desbiens si, selon lui, ce serait possible de revoir la possibilité d'avoir des délégués qui représentent les BCAAF aux TGIRT plutôt que chacun des BCAAF soit membre. Jean-François Desbiens discutera avec les autres BCAAF pour avoir leur avis. Mathieu LeBlanc propose de revoir la liste des membres et vérifier avec le président de la table s'il y a lieu d'exclure des participants qui contreviennent aux règles de fonctionnement fixées par la TGIRT-Sud après avoir communiqué avec eux et valider leur intérêt à participer. Les participants sont en accord avec la proposition.
10	Sujet de la prochaine réunion	Jean-François Hudon, Mathieu LeBlanc et Luc Gagnon présentent le sujet de la prochaine réunion de mars qui sera la présentation de la planification approximativement un an / PAFI-O. Les commentaires des intervenants seront présentés et les idées pourront être confrontées à ce moment.
11	Évaluation de la réunion	Jean-François Hudon invite les membres à remplir un formulaire d'évaluation de la réunion.
12	Fin de la réunion	Jean-François Hudon et Mathieu LeBlanc remercient les participants. Ils invitent les participants à consulter les cartes qui sont sur les tables et mentionnent que les professionnels du MRNF resteront sur place pour répondre aux questions. La réunion se termine à 16 h 30.

Version finale adoptée :
Mathieu LeBlanc
2011-04-28